



## « L'accessibilité par la valeur d'usage »

C'est ainsi que s'intitulait la deuxième table ronde organisée sous l'égide du Conseil national pendant Batimat. Réunissant concepteurs, maitres d'ouvrage et représentants des usagers, cette table ronde avait pour objet de présenter deux démarches et une réalisation exemplaires, chacune fondée sur le dialogue autour de la qualité d'usage.

### SAVOIRS – FORMATIONS – COLLOQUES

C'est ainsi que s'intitulait la deuxième table ronde organisée sous l'égide du Conseil national pendant Batimat. Réunissant concepteurs, maitres d'ouvrage et représentants des usagers, cette table ronde avait pour objet de présenter deux démarches et une réalisation exemplaires, chacune fondée sur le dialogue autour de la qualité d'usage. Frédéric Denisart, vice-président du CNOA, qui a ouvert la table ronde, a rappelé en premier lieu la démarche de dialogue avec l'ensemble des représentants des associations de personnes en situation de handicap que l'Ordre a menée sur ce sujet et qui a conduit à la signature de la charte d'engagements pour l'accessibilité, le confort d'usage et la conception universelle entre l'Ordre des architectes et ces associations.

L'idée, a-t-il rappelé, n'était pas de remettre en cause un dispositif législatif et réglementaire qui existe mais de trouver la réponse aux besoins des personnes concernées, par le dialogue, l'écoute, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, bref par la remise de la qualité d'usage au coeur du débat.

Depuis la signature de cette Charte a souligné Frédéric Denisart, le travail avance puisque le groupe qui s'est constitué à cette occasion est en train de finaliser la mise au point d'une notice « accessibilité » à présenter au stade du permis de construire. « Accéder, utiliser, circuler » : c'est le mot d'ordre d'Emmanuelle et Valérie Schutt de la CUD de Dunkerque qui en présentant le bâtiment dont elles ont assuré la maîtrise d'ouvrage, ont particulièrement insisté sur le nécessaire travail de sensibilisation, de pédagogie à mener tant auprès des concepteurs que de l'ensemble des entreprises pour donner « du sens aux règles ».

Régis Herbin, architecte, a pour sa part exposé sa démarche Haute Qualité d'Usage (HQU) qui vise avant tout, à garantir la prise en compte d'un maximum d'exigences qualitatives dès le montage d'une opération. Cette démarche suppose le recours à un professionnel chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'usage qui sera l'interface entre les usagers et les différents acteurs du cadre bâti.

Enfin, Nicolas Merille représentant l'association APF, s'est déclaré très satisfait d'avoir participé à l'orientation du débat sur l'usage : « la qualité d'usage permet de ne plus placer l'accessibilité sous le seul angle du handicap mais de l'ouvrir à toutes les personnes pouvant se trouver même provisoirement, en situation de déficience » a-t-il déclaré. En favorisant le dialogue, la démarche initiée par l'Ordre a permis de créer des relations de confiance entre ces différents acteurs aux intérêts a priori divergents et de construire un discours commun.

Publié le 13.11.2013

<http://www.architectes.org/actualites/l-accessibilite-par-la-valeur-d-usage>